

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 05989

Numéro SIREN : 824 485 122

Nom ou dénomination : 1 AIDE A DOM

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2018 sous le numéro de dépôt 4363



23 AVR. 2018

**SAS 1 AIDE A DOM**  
 Société par actions simplifiée  
 Au Capital de 15 000 €  
 Siège Social : 5 Rue du Docteur Maurer  
 78630 ORGEVAL  
 RCS VERSAILLES 824 485 122

n° de  
facture  
chron

=====

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
EN DATE DU 30 MARS 2018**

=====

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT,  
 Le Trente Mars à 19 heures,  
 Au siège social,

Les actionnaires de la Société dénommée " **1 AIDE A DOM** " Société par actions simplifiée au capital de 15 000 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le n° 824 485 122, dont le siège social est situé, 5 Rue du Docteur Maurer à ORGEVAL (78630), se sont réunis audit siège en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la Présidente.

L'Assemblée Générale est présidée par **Madame Emmanuelle AVRIL**, Présidente

Madame La Présidente, après avoir déclaré qu'elle possède personnellement  
 80 actions dans la Société, ci 80 actions

**constate la présence de :**

- **Madame Lucie LEGER**  
 Propriétaire de 70 actions, ci 70 actions

Total égal au nombre d'actions composant le capital social,  
 CENT CINQUANTE ACTIONS, ci 150 actions

L'ensemble des associés étant présent et réunissant ainsi la totalité des actions composant le capital social, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et par conséquent en mesure de valablement délibérer aux conditions de majorité requises.

Madame La Présidente dépose alors devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Un Exemple des Statuts de la Société mis à jour,
- Les Comptes Annuels de l'Exercice Clos le **30 Septembre 2017**,
- Le Rapport de Gestion de la Présidente au cours du dit exercice,
- Et le texte des résolutions qui seront soumises au vote de l'assemblée.

EH  
 U

Madame La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport de Gestion du Président,
- Approbation des Comptes et Conventions de l'Exercice clos le **30 Septembre 2017**,
- Quitus à la Présidente,
- Affectation du Résultat,
- Pouvoirs en Vue des Formalités.

Après avoir donné lecture de ses différents rapports, Madame La Présidente déclare la discussion ouverte.

En l'absence de débat et personne ne demandant la parole, sont mises aux voix les résolutions suivantes figurant toutes à l'ordre du jour :

### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, à laquelle sont présents tous les associés représentant l'intégralité des actions, déclare expressément ne relever d'aucune nullité de fond ou de forme pour la convocation de la présente assemblée.

Elle donne acte à la Présidence du fait que les associés ont pu exercer leur droit d'information dans les conditions légales et réglementaires.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente sur l'activité de la Société au cours de l'Exercice clos le **30 Septembre 2017** et connaissance prise des Comptes Annuels se rapportant audit exercice, approuve l'intégralité de ces documents tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle en résulte.

L'Assemblée Générale prend également acte, en conformité des dispositions de l'Article 223 quater du C.G.I., du fait qu'au cours de cet exercice, il n'a été engagé aucune somme au titre des dépenses ou charges visées à l'Article 39-4 du C.G.I.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence des Résolutions qui précèdent, donne quitus à **Madame Emmanuelle AVRIL**, Présidente de la Société, de sa Gestion au cours de l'Exercice Clos le **30 Septembre 2017**.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le résultat de l'exercice, savoir une perte de **41 278,05 €**, de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau »                      soit            41 278,05 €

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait, ou d'une copie certifié conforme du présent procès-verbal, à effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents ou représentés.

**LA PRÉSIDENTE**

LEGER Lucie  




# SAS 1 AIDE A DOM

Société par actions simplifiée  
Au Capital de 15 000 €  
Siège Social : 5 Rue du Docteur Maurer  
78630 ORGEVAL  
RCS VERSAILLES 824 485 122

=====

## RÉSOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT AU 30 SEPTEMBRE 2017

=====

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le résultat de l'exercice, savoir une perte de **41 278,05 €**, de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau »                      soit            41 278,05 €

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**1 AIDE A DOM SAS**  
**5 Rue du Docteur Maurer**  
**78630 ORGEVAL**

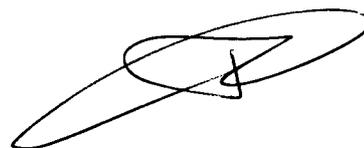
SIRET 82448512200017 - APE 8810A

COMPTES ANNUELS

au

30 septembre 2017

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**



SARL AUDIFEX - EXPERTISE COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES

17 rue Porte Chant à l'Oie

78200 MANTES LA JOLIE

Téléphone : 01 30 63 91 00 - Télécopie : 01 34 76 84 16

# **LIASSE FISCALE**

**1 AIDE A DOM SAS**

5 Rue du Docteur Maurer

78630 ORGEVAL

SIRET 82448512200017 - APE 8810A

1 décembre 2016 - 30 septembre 2017

SARL AUDIFEX - EXPERTISE COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES - MANTES LA JOLIE

Téléphone : 01 30 63 91 00 - Télécopie : 01 34 76 84 16

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **1 AIDE A DOM SAS** Néant \*

Adresse de l'entreprise **5 Rue du Docteur Maurer 78630 ORGEVAL**

SIRET **8 2 4 4 8 5 1 2 2 0 0 0 1 7**

Durée de l'exercice en nombre de mois\* **10**

Durée de l'exercice précédent\* **0**

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 0 0 9 2 0 1 7				
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements-Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	{ Fonds commercial*							
	{ Autres*	014	016	16 500	1 473	15 027		
	Immobilisations corporelles*	028	030	3 100	250	2 850		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	1 450		1 450		
	<b>Total I (5)</b>	044	048	21 050	1 723	19 327		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
		Marchandises*	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*		068	070	6 800	6 800	
			{ Autres* (3)	072	074	6 876		6 876
	Valeurs mobilières de placement	080	082	15		15		
	Disponibilités	084	086	2 762		2 762		
	Charges constatées d'avance*	092	094	425		425		
		<b>Total II</b>	096	098	16 878		16 878	
		<b>Total général (I + II)</b>	110	112	37 928	1 723	36 205	
<b>PASSIF</b>				Exercice N	Exercice N-1			
				NET 1	NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		15 000				
	Écarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* (31))	132						
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		(41 278)				
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	142		(26 278)			
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		22 853				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		23 696				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... (169) 8 399)	172		15 934				
	Produits constatés d'avance	174						
	<b>Total III</b>	176		62 483				
	<b>Total général (I + II + III)</b>	180		36 205				
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	21 050			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		1 AIDE A DOM SAS		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant * <input type="checkbox"/>	
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		3 0 0 9 2 0 1 7			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		210				
	Production vendue	{	biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		
			services*		217		218	8 443			
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*				224						
	Subventions d'exploitation reçues				226						
	Autres produits				230			0			
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232			8 443				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234						
	Variation de stock (marchandises)*				236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240						
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)		242			35 480			
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243			209			
	Rémunérations du personnel*				250			10 684			
	Charges sociales				252			1 081			
	Dotations aux amortissements*				254			1 723			
	Dotations aux provisions				256						
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259			422			
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
		Total des charges d'exploitation (II)		264			49 598				
I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270			(41 155)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280						
	Produits exceptionnels (IV)				290						
	Charges financières (V)				294			123			
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347					
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306							
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310			(41 278)				
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312				314	41 278		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324						
	Divers*	dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés				247					
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*				248		1 707			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)		249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999							
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997						
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	342			
		Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138							
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		Créance report en arrière du déficit	346			
			Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)	655				350	193		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352				354	39 764		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)				356						
	Déficits antérieurs reportables :*		dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370				372	39 764		

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

# **ANNEXE**

## **1 AIDE A DOM SAS**

5 Rue du Docteur Maurer

78630 ORGEVAL

SIRET 82448512200017 - APE 8810A

1 décembre 2016 - 30 septembre 2017

SARL AUDIFEX - EXPERTISE COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES - MANTES LA JOLIE

Téléphone : 01 30 63 91 00 - Télécopie : 01 34 76 84 16

## ELEMENTS DE L'ANNEXE

		PRODUITES	NON PRODUITES	
			non applicables	non significatif
1	Règles et méthodes comptables	x		
	INFOR. RELATIVES AUX BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT			
2	Etat de l'actif immobilisé et des amortissements	x		
3	Etat des provisions	x		
4	Etat des échéances des créances et des dettes		x	
5	Crédit bail		x	
6	Informations et commentaires sur :			
	1 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		x	
	2 - Frais d'établissement		x	
	3 - Frais de recherche appliquée et de développement		x	
	4 - Fonds commercial		x	
	5 - Avances aux dirigeants		x	
	6 - Produits à recevoir	x		
	7 - Charges à payer	x		
	8 - Charges et produits constatés d'avance	x		
	9 - Charges à répartir sur plusieurs exercices		x	
	10 - Composition du capital social		x	
7	Engagements financiers		x	
8	Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
9	Rémunération des dirigeants		x	

# RÈGLES ET MÉTHODES

## ÉLÉMENT 1

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

\* **Continuité de l'exploitation,**

\* **Permanence des Méthodes,**

\* **Indépendance des exercices,**

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les nouvelles règles sur les actifs, amortissements et dépréciations issues :

\* des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations.

\* du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

ont fait l'objet la première année d'application en 2005, du choix de la méthode prospective.

### **1) MONNAIE DE PRÉSENTATION DES COMPTES**

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro

### **2) RÈGLE GÉNÉRALE D'ÉVALUATION**

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **3) IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou bien à leur coût de production.

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **4) AMORTISSEMENTS**

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise, selon tableau ci-dessous.

Dans la mesure où les immobilisations sont dissociables, les amortissements sont calculés par composants.

Droit d'entrée	7 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans

#### **5) STOCKS ET EN COURS**

Les matières premières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les méthodes : premier entré, premier sorti.

Les produits fabriqués et en cours de production sont valorisés au coût de production.

#### **6) CRÉANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **7) CHANGEMENT DE METHODE - DEROGATIONS**

NEANT

#### **8) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**

Il s'agit du premier exercice comptable d'une durée de 10 mois.

#### **9) CICE**

Le CICE a pour objet le financement de la compétitivité des entreprises.

Au titre de l'exercice écoulée, le crédit d'impôt dégagé était de 193€.

Il va être utilisé à des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de coûts salariaux.

Il ne financera ni une hausse de la part des bénéfices distribués, ni l'augmentation des rémunérations des dirigeants.

# IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

1 AIDE A DOM SAS 1 décembre 2016 au 30 septembre 2017

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>		16 500		16 500	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>16 500</b>		<b>16 500</b>	
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i> <i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>		3 100		3 100	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>3 100</b>		<b>3 100</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>1 450</b>		<b>1 450</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>21 050</b>		<b>21 050</b>	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>1 473</b>		<b>1 473</b>
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i> <i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>		250		250
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>250</b>		<b>250</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1 723</b>		<b>1 723</b>

# COMPTES DE RÉGULARISATION

1 AIDE A DOM SAS 1 décembre 2016 au 30 septembre 2017

ÉLÉMENT 6.6

<b>PRODUITS À RECEVOIR</b>	<i>Montants</i>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 812
Etat produits à recevoir	193
Autres créances	63
<b>TOTAL</b>	<b>6 068</b>

ÉLÉMENT 6.7

<b>CHARGES À PAYER</b>	<i>Montants</i>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966
Dettes fiscales et sociales	87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>1 053</b>

# PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

1 AIDE A DOM SAS 1 décembre 2016 au 30 septembre 2017

ÉLÉMENT 6,8

<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<i>Montants</i>
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>NEANT</b>

<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<i>Montants</i>
Charges d'exploitation	425
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>425</b>